



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE PIE XII
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE BOLIVE PRÈS LE SAINT-SIÈGE, S.E.M. GABRIEL
GONSÁLVEZ****

16 juin 1939

Les paroles prononcées par Votre Excellence sont l'expression éloquente de sentiments révélateurs d'une si profonde piété et d'une conception si élevée de la mission qui vous a été confiée, qu'elles Nous engagent à manifester à S. Exc. M. le président de la chère nation bolivienne, ainsi qu'à tout votre peuple catholique dont, Monsieur l'ambassadeur, vous avez été l'interprète devant le Père commun de la catholicité, Notre satisfaction pour votre heureuse nomination.

Ces paroles, en effet, reflètent une dévotion si sincère à l'égard des vérités et des doctrines catholiques et une si noble et si intime reconnaissance de l'importance décisive de la foi et du sentiment religieux pour la saine formation des individus et des sociétés, en premier lieu de l'État, que Nous ne pouvons pas moins que de Nous réjouir de voir confié le soin et le développement des bonnes relations qui existent entre le Saint-Siège et la République de Bolivie à une personne en laquelle s'unissent un idéal religieux élevé et une sereine clairvoyance d'homme d'État profondément convaincu des bienfaisants effets qui naissent de la parfaite et loyale harmonie entre l'Église et l'État.

L'heure présente, avec la multitude complexe de nouvelles et de graves obligations qu'elle charrie, impose de tels devoirs à l'énergie, à la valeur et à la décision de ceux à qui sont confiées les destinées des peuples, que rarement on en connut de semblables en des temps plus normaux.

Aucun peuple, à moins qu'il ne veuille se voir condamné à demeurer retardataire dans le domaine matériel et culturel, ne peut échapper à la nécessité de rechercher et de trouver une réponse et une solution aux urgents problèmes de l'heure avec leurs répercussions économiques, politiques et sociales. Pour atteindre de semblables buts, le pouvoir de l'État se voit souvent contraint à exiger de toutes les classes sociales de graves sacrifices pour le bien commun. Mais là où la

doctrine du Christ inspire les intelligences et les cœurs et dirige les actions des hommes, là le concept du sacrifice et la subordination consciente des intérêts propres aux nécessités et aux obligations de la communauté font partie de ces lois et règles fondamentales auxquelles aucune conscience ne peut se soustraire, tandis que l'autorité publique, pour sa part, respecte les limites sacrées et inviolables de la loi divine. Heureux l'État, heureux le peuple dont les gouvernants sont persuadés des bienfaits que la religion apporte à leurs efforts pour la prospérité et le progrès pacifique et qui, en juste retour, s'emploient à ouvrir à l'action de l'Église du Christ le chemin qui lui permette d'enraciner et de perfectionner le sentiment chrétien dans la vie privée et la vie publique !

C'est pour ce motif que les paroles élevées de Votre Excellence Nous ont causé une vive satisfaction : parce qu'elles Nous ont fait connaître combien est profonde dans le gouvernement et dans le peuple bolivien la conscience de l'indispensable et irremplaçable mission éducatrice de l'Église, et combien furent nombreux les échos rencontrés, en Bolivie, pour la sollicitude et le dévouement du Père commun en faveur de la paix. Veuillez le Seigneur accroître dans tous les peuples et dans tous les hommes d'État les sentiments d'un amour sincère et efficace de la paix qui leur inspirent de sages et salutaires résolutions.

En chargeant Votre Excellence de transmettre à S. Exc. M. le président de la République Notre désir que les relations entre le Saint-Siège et la Bolivie soient de plus en plus étroites et cordiales, Nous implorons du Très-Haut toutes sortes de bonheur et de prospérité sur la personne de M. le président et sur son peuple aimé, en même temps que Nous formulons pour le succès de votre mission Nos vœux paternels accompagnés des plus abondantes bénédictions.

* *Documents Pontificaux* 1939, pp.132-133.